

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00647

Numéro SIREN : 409 455 300

Nom ou dénomination : LA ROCHELLE INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2019 sous le numéro de dépôt 9334

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

Commissaires aux Comptes

Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

EURL LA ROCHELLE INVEST

54 rue Philippe Vincent

17 000 LA ROCHELLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ET DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
LA ROCHELLE INVEST, SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE UNIPERSONNELLE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

EURL LA ROCHELLE INVEST
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE au capital de 1 700 000 euros
SIEGE SOCIAL : 54 RUE Philippe Vincent – 17 000 LA ROCHELLE
SIRET : 409 455 300 00064
R.C.S. : LA ROCHELLE 409 455 300

A l'associé unique de la société LA ROCHELLE INVEST,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'assemblée en date du 31 octobre 2019, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation. La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 font apparaître un chiffre d'affaires de 96 K€, en diminution de 17% par rapport à l'exercice précédent, un bénéfice net de 40 K€ contre une perte de 534 K€ au cours de l'exercice précédent, des capitaux propres de 2 187 K€ pour un capital social de 1 700 K€

Nous nous sommes assurés, notamment par l'analyse avec le dirigeant de la société, que l'évolution des titres de participation depuis le 1^{er} janvier 2019 n'était pas de nature à remettre en cause leur valorisation.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

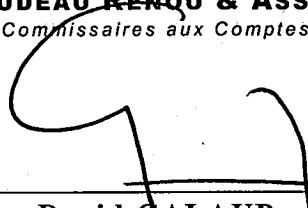
- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A La Rochelle, le 15 novembre 2019.

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



David GALAUP